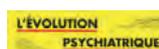


42^{èmes}
Journées
de la

Société de l'Information Psychiatrique

TROUBLES
PSYCHIATRIQUES
DIFFÉRENCES
SEXUELLES

ARCACHON
3 > 5 OCTOBRE
2024



Jeudi 3 octobre 2024



13h30 - 14h00 OUVERTURE DES JOURNÉES

Laure Angladette • Secrétaire Générale de la SIP

14h00 - 15h00 PRÉSUPPOSÉS MASCULINS VERSUS EXPÉRIENCES DE FEMMES DEUX SIÈCLES DE PRÉJUGÉS GENRÉS (1780-1980)

Conférence inaugurale • Présidée par Michel David



VÉRONIQUE FAU-VINCENTI est **DOCTEURE EN HISTOIRE, INGÉNIEURE RECHERCHE AU CNRS** (CERMES 3-Villejuif) et responsable des collections du musée de l'histoire vivante, elle travaille plus particulièrement sur l'histoire de la psychiatrie dans ses rapports avec la délinquance et l'exclusion sociale. Elle est l'auteur de l'ouvrage « Le bain des fous - Le premier service de sûreté psychiatrique 1910-1960, préface de Marc Renneville », Paris, La Manufacture de Livres, 2019.

15h00 - 16h00 SEXE ET GENRE À L'ÈRE DE L'ÉPIGÉNÉTIQUE

Conférence • Présidée par Jean-Charles Pascal



CLAUDINE JUNIEN est **PROFESSEUR ÉMÉRITE DE GÉNÉTIQUE MÉDICALE, PU-PH DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE PARIS-OUEST, UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES PUIS PARIS-SACLAY UVSQ (1988)**. Elle a créé et dirigé l'unité de recherche de l'INSERM U383 « Génétique, chromosome et cancer » à l'hôpital Necker-Enfants malades, Paris (1993-2009). Elle a fondé (2012) et été Présidente (2012-2015) de la SF-DOHAD "Société Francophone pour la recherche et l'éducation sur les Origines Développementales, Environnementales et Epigénétiques de la Santé et des Maladies ≈ " WWW.sf-dohad.fr". Elle est membre correspondant (2012-) de l'Académie Nationale de Médecine. Elle a publié en 2023 : « C'est votre sexe qui fait la différence » par Claudine Junien et Nicole Priollaud – Plon.

16h00 - 16h30 PAUSE EXPOSITION ET CAFÉ LITTÉRAIRE



CAFÉ LITTÉRAIRE JULIETTE OURY

« Dès que sa bouche fût pleine », Flammarion, 2024

16h30 - 17h30 DÉVELOPPEMENT DE L'IDENTITÉ DE GENRE AU REGARD DU PARADIGME DES VARIATIONS DU DÉVELOPPEMENT GÉNITAL

Conférence • Présidée par Jean Chambry



FRANÇOIS MEDJKANE est **PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS-PRATICIEN HOSPITALIER, RESPONSABLE DU SERVICE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT** au Centre Hospitalier Universitaire de Lille.

Ses recherches portent notamment sur le processus d'individuation de l'enfance à l'âge adulte dans sa valence de genre.

16h30 - 18h30 PÉNURIE, CONFLITS, RISQUES PSYCHOSOCIAUX : QUELLE PRÉVENTION, QUEL TRAITEMENT ?

Table ronde professionnelle SPH



Présidée par **SOAZIC PEDEN** et **JEAN-MARC CHABANNES**, membres du bureau du SPH

ALICE ALVAREZ, JEAN-FRANÇOIS CIBIEN, LISE GAIGNARD, CHANTAL LACHENAYE-LLANAS, SÉVERINE MASSON

17h30 - 18h30 TRANSIDENTITÉS. REGARDS CROISÉS ET EXPÉRIENCES TRANSFORMATRICES

Symposium de l'Information Psychiatrique

Présidée par Cécile Hanon



FRANÇOIS MEDJKANE est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Lille.



CYANE DASSONNEVILLE est consultante sur les questions de transidentité, coordinatrice du Comité d'Usagers des parcours de santé Trans.



BÉRENGÈRE DUCROCQ est médecin biologiste de la reproduction, praticien hospitalier responsable du CECOS au CHU de Lille, experte en AMP pour l'agence de biomédecine.

Vendredi 4 octobre 2024

9h00 - 10h30



ATELIER DE COMMUNICATION N°1 • PRÉSIDÉ PAR MARC POGET
SYMPOSIUM RECHERCHE TRANSLATIONNELLE N°1 PSY ADULTE • PRÉSIDÉ PAR GISÈLE APTER
ATELIER FILMS PSY COORDONNÉ PAR ALAIN BOUVAREL • PRÉSIDÉ PAR THIERRY TREMINE

9h - 10h30

RÉHABILITATION PSYCHO-SOCIALE ET PSYCHIATRIE DE SECTEUR



Table ronde professionnelle SPH

Présidée par JEAN-FRANÇOIS DELAPORTE, trésorier adjoint du SPH
MICHEL EYNAUD, ALAIN LOPEZ, BRICE MARTIN, GEORGES ONDE

10h30 - 11h
PAUSE & CAFÉ LITTÉRAIRE



CAFÉ LITTÉRAIRE

JEAN-LUC LOYER

« Les âmes fendues », Ed. Steinkis, 2024
Dessin Jean-Luc Loyer, Scénario Xavier Bétaucourt

11h - 12h30



SYMPOSIUM CARTE BLANCHE DE L'AFFEP • NICOLAS DOUDEAU • PRÉSIDÉ PAR LAURÉ ANGLADETTE

ATELIER DE COMMUNICATION N°2 • PRÉSIDÉ PAR PATRICK BANTMAN
SYMPOSIUM RECHERCHE TRANSLATIONNELLE N°2 - PÉDOPSY • PRÉSIDÉ PAR ANTHONY BEGUE

SYMPOSIUM DE L'ÉVOLUTION PSYCHIATRIQUE • PSYCHOPATHOLOGIE, EXPERT CLINIQUE GENRE ET DIFFÉRENCES SEXUELLES • MANUELLA DE LUCA

12h30 - 13h30
SYMPOSIUM LABORATOIRE BIOGEN

Dépression Post-Natale

14h - 15h
ENJEUX ÉTHIQUES ET RÉALITÉS CLINIQUES DE LA TRANSIDENTITÉ DES MINEURS

Conférence • Présidée par Anne-Sophie Pernel



JEAN CHAMBRY est PÉDOPSYCHIATRE, CHEF DE PÔLE AU SEIN DU GHU PARIS PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES, RESPONSABLE DU CIAPA (CENTRE INTERHOSPITALIER D'ACCUEIL PERMANENT POUR ADOLESCENTS).

Il est past-président de la SFPEADA, secrétaire de la Société Française pour la Santé de l'Adolescent, Secrétaire de l'Association Européenne de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent et membre du Conseil d'Administration de la Société de l'Information Psychiatrique.

14h - 15h
FEMMES, PSYCHOTRAUMATISMES ET SPÉCIFICITÉS

Conférence • Présidée par Asmaa Eddaal



LUDIVINE NOHALES est PSYCHIATRE AU SERVICE DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL ET AU CENTRE RÉGIONAL DES PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES ET ENVIRONNEMENTALES DES HOSPICES CIVILS DE LYON (HCL). Elle a débuté sa carrière en psychiatrie de liaison, puis s'est spécialisée en psychotraumatologie/victimologie à la Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) du SAMU de Lyon et avec la création du Centre Régional du Psychotraumatisme (CRP) ARA. Depuis 2021, elle a élargi son champ d'action à la santé au travail et aux risques psychosociaux (stress et violences). Elle a construit une consultation dédiée aux professionnels hospitaliers des HCL, et anime des projets institutionnels et scientifiques sur la thématique de la santé mentale au travail.

15h - 16h
LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE AU TRAVAIL
A-T-ELLE UN GENRE ?

Conférence • Présidée par Stéphanie Henriette



BÉATRICE EDREI est PSYCHOLOGUE CLINICIENNE, MEMBRE ASSOCIÉE PCPP - INSTITUT DE PSYCHOLOGIE - PARIS CITÉ, MEMBRE DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE PARIS (SPP). Elle est coordinatrice du Dispositif Clinique de la Prévention de la Souffrance au Travail - ASTI Occitanie, Réseau de Consultations Souffrance & Travail.

15h - 16h
DOIT-ON PENSER AU TABAC LORS DES SOINS EN PSYCHIATRIE ?

Symposium de l'Association Mondiale de Psychiatrie
Présidé par Pascal Favré



JOAO CASTALDELLI-MAIA est PSYCHIATRE, PROFESSEUR ADJOINT À L'UNIVERSITÉ DE COLUMBIA (ÉTATS-UNIS), coordinateur de recherche au Groupe Hospitalier du Havre et rédacteur associé de la revue scientifique Nicotine and Tobacco Research

Vendredi 4 octobre 2024

16h - 16h30
PAUSE & CAFÉ LITTÉRAIRE



CAFÉ LITTÉRAIRE

ALAIN LOPEZ

«La psychiatrie dans la tourmente», Hygée Editions, 2023

16h30 - 17h30
LE GENRE EN QUESTIONS ! DU GENRE
COMME CONCEPT POUR INTERROGER LES SAVOIRS
ÉTABLIS, AU GENRE COMME MODE D'ÊTRE

Conférence • Présidée par Fabienne Roos-Weil



MICHÈLE RIOT-SARCEY est HISTORIENNE, PROFESSEUR ÉMÉRITE DES UNIVERSITÉS, a publié plusieurs ouvrages et de très nombreux articles, sur le féminisme, l'utopie, le genre, la démocratie, l'histoire politique, les révolutions du XIXe siècle, Walter Benjamin et l'écriture de l'histoire. Son champ de recherche aujourd'hui s'étend au XXe siècle, tout en poursuivant ses travaux autour de l'utopie, l'émancipation et les discontinuités historiques.

16h30 - 18h30
ARCHITECTURE, SOCIÉTÉ ET PSYCHIATRIE
Table ronde professionnelle SPH



Présidée par MARIE-JOSÉ CORTES, présidente du SPH

CLAUDE FINKELSTEIN, BRUNO LAUDAT, CHRISTOPHE SCHMITT, ANDRÉ FERRAGINE

17h30 - 18h30
QUAND LES SYMPTÔMES SE DONNENT UN
GENRE À L'ADOLESCENCE, FAUT-IL PENSER LES
SOINS DIFFÉREMMENT ?

Conférence • Présidée par Nora Bouaziz



LUDOVIC GICQUEL est PÉDOPSYCHIATRE, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS-PRATICIEN HOSPITALIER, chef du pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent, Centre Hospitalier Laborit, Poitiers.

19h30

Soirée du congrès
HALLES DU MARCHÉ • PLACE DES MARQUISES
33 120 Arcachon

Samedi 5 octobre 2024

Matin - Session médico-légale

9h - 9h45
MÈRES INCESTUEUSES
Conférence • Présidée par Blandine Barut



JOËLLE PALMA est PSYCHIATRE, CHEF DE SERVICE DES USMP DU CHS DE MONFAVET À AVIGNON et médecin coordonnateur du Centre Pénitentiaire du Pontet. Elle est également expert psychiatre près la Cour d'appel de Nîmes. Elle a co-dirigé l'ouvrage « Corps et prison : murs et dé-corps en détention », avec Florent Sarnette, Dominique Bataillard, Elodie Monieret, Anthony Viscart, Ed. Champ social, 2023

9h45 - 10h30
MODALITÉS D'INTERVENTION D'UNE ÉQUIPE
MOBILE AUPRÈS D'ENFANTS CONFIÉS À L'ASE
Conférence • Présidée par Blandine Barut



SAMAH MEZIANI-GIMENEZ est JUGE DES ENFANTS À MARSEILLE

10h30 - 11h
PAUSE

11h - 12h30
PSYCHIATRIE ET JUSTICE EN SITUATION DE PROTECTION DES MINEURS
Table ronde • Présidée par Paul Jean-François

12h30
CLÔTURE DES JOURNÉES
Par Gisèle Apter • Présidente de la SIP

Praticien hospitalier
et hospitalo-universitaire

**VOUS PRENEZ
SOIN DES AUTRES,
L'APPA PREND
SOIN DE VOUS !**

Dédiés aux médecins et pharmaciens hospitaliers,
les contrats APPA vous protègent tout au long de votre carrière,
à l'hôpital et en libéral.



PRÉVOYANCE



SANTÉ



ASSISTANCE



RETRAITE



PLUS D'INFOS

01 75 44 95 15

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES
RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS

APPA.BESSE.FR

DEVIS PERSONNALISÉ
ET ADHÉSION EN LIGNE



+ DE 40 ANS D'EXPERTISE ET DE
SOLUTIONS INNOVANTES DÉDIÉES
AUX PRATICIENS HOSPITALIERS



11 000 CONFRÈRES ADHÉRENTS,
SOIT PLUS DE 26 000
BÉNÉFICIAIRES AVEC LEUR FAMILLE



UN FONDS
D'INTERVENTION
SOLIDAIRE



579 CENTRES
HOSPITALIERS
PARTENAIRES



DES PARTENAIRES
RECONNUS

42^{èmes} JOURNÉES

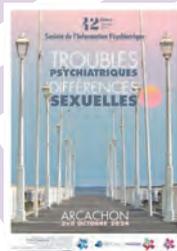
DE LA SOCIÉTÉ DE
L'INFORMATION PSYCHIATRIQUE



Jeu. 3 oct. > Sam. 5 oct. 2024
PALAIS DES CONGRÈS
6 boulevard Veyrier Montagnères
33120 ARCACHON

TROUBLES PSYCHIATRIQUES DIFFÉRENCES SEXUELLES

La SIP est certifiée QUALIOP1



TARIFS INSCRIPTIONS

	PSYCHIATRE OU MÉDECIN				PSYCHOLOGUE-PARAMÉDICAL-ÉTUDIANT OU RETRAITÉ		
	CONVENTION ÉTABLISSEMENT (SANS AVANCE DE FRAIS)	NON ADHÉRENT SIP	MEMBRE ASSOCIATION PARTENAIRE	ADHÉRENT SIP	CONVENTION ÉTABLISSEMENT (SANS AVANCE DE FRAIS)	NON ADHÉRENT SIP	ADHÉRENT SIP
jeudi vendredi et samedi	450 €	390 €	349 €	320 €	300 €	260 €	210 €
jeudi après-midi	240 €	230 €	208 €	180 €	160 €	150 €	120 €
vendredi journée	240 €	230 €	208 €	180 €	160 €	150 €	120 €
samedi matin (matinée médico-légale)	140 €	150 €	138 €	110 €	80 €	70 €	60 €

Vous pouvez adhérer sur place à la SIP ou au SPH - munissez-vous de votre carte professionnelle ou de votre carte d'étudiant
Associations partenaires : AFFEP, AMPSP, ANPEJ, SAP, SF3PA

ENTRÉE GRATUITE	Première adhésion au SPH en 2023 / interne en psychiatrie adhérent SIP (10€/an) ou SPH (25€/an) / autre étudiant adhérent à la SIP (47€/an)
Soirée du Congrès À partir de 19h30 Privatisation des Halles du Marché	75€ par personne sur inscription préalable, uniquement par chèque, Maximum 2 personnes par inscription

Les Personnes en situation de Handicap bénéficient de modalités d'accès au congrès adaptées. Les organisateurs du congrès savent s'adapter aux Personnes en Situation de Handicap (PSH) ; veuillez nous faire savoir si vous êtes dans cette situation.

LES JOURNÉES DE LA SIP EN LIGNE

L'inscription ouvre également le droit à un accès en ligne à toutes les conférences. Cet accès sera disponible une semaine après l'évènement. Un code d'accès est transmis à l'inscription, et récupérable en cas d'oubli. Une attestation d'inscription aux Journées est délivrée y compris pour une participation uniquement distancielle.



INFORMATIONS PERSONNELLES (écrire en lettres capitales - remplir un bulletin par personne - un seul bulletin par personne)

Mr Mme Nom Prénom
Profession
Adresse de correspondance (préciser le nom de votre établissement si PEC par celui ci)

CP Ville

E-mail (obligatoire et lisible)
Email de la Formation Continue (si PEC par votre hôpital)

DOCUMENT à RETOURNER en cas de règlement par chèque : Secrétariat SIP - CH Le Vinatier - PC Pôle Ouest - BP 30039 - 69678 BRON cedex

Le règlement des frais d'inscription se fait par chèque à l'ordre de la SIP, ou par carte bancaire sur le site

ATTENTION : Si vous vous inscrivez par chèque et si vous souhaitez vous inscrire à la soirée de congrès, envoyez **deux chèques distincts** à l'ordre de la SIP : un premier chèque pour l'inscription aux Journées, un second chèque pour la soirée de congrès.

RENSEIGNEMENTS : Secrétariat de la SIP - T. 04 37 91 52 21 - secretariatSIP2@gmail.com

La SIP est un Organisme de Formation Professionnelle enregistré sous le numéro 846 919 385 69

En cas d'**ANNULATION après le 20 septembre 2024**, aucun remboursement ne sera possible.

Inscription sécurisée en ligne en CB sur le site de la SIP : <https://sip.sphweb.fr/>



INSCRIPTION À UN PROGRAMME DPC

INSCRIPTION UNIQUEMENT AUPRES DE L'ODPCPsy-AEFCP

Sans obligation d'inscription aux Journées de la SIP

SESSIONS DE DPC ORGANISÉES PAR L'ODPCPsy

JEUDI 3 OCTOBRE 2024 : 8h30 > 12h30

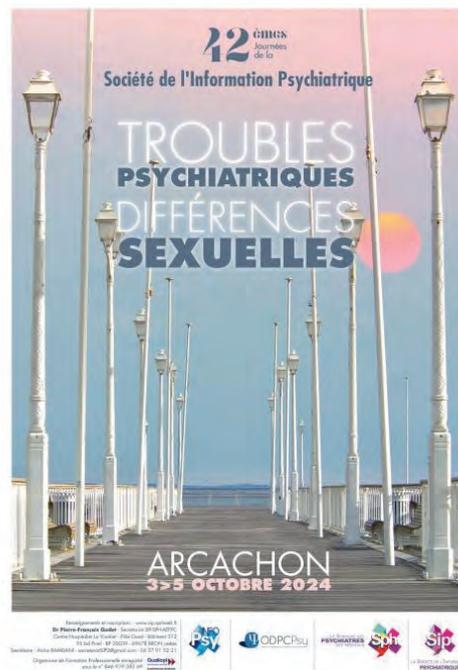
Se présenter à **8h** au **PALAIS DES CONGRÈS**

6 boulevard Veyrier Montagnères • 33120 ARCACHON



L'ODPCPsy-AEFCP est un organisme de formation professionnelle enregistré sous le numéro 846 919 379 69

Organisme **certifié QUALIOP1**



NOS PROGRAMMES DE DPC S'ADRESSENT SELON LA THEMATIQUE AUX PSYCHIATRES ET A TOUS LES AUTRES MÉDECINS, PUBLICS OU PRIVÉS, SALARIÉS OU LIBÉRAUX

Tous les DPC présentés ici sont valorisables au titre du DPC après leur publication par l'ANDPC. *Aucune avance de frais si votre employeur passe convention avec l'AEFCP-ODPCPsy.*

LES 3 TYPES D' ACTIONS DE DPC IMPOSÉES AUX MÉDECINS PAR L'HAS SONT :

Des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques, des actions de gestion des risques et des actions de formation.

Les actions peuvent être suivies de façon indépendante ou être associées dans le cadre d'un même programme.

Il faut valider deux actions tous les 3 ans.

L'ODPCPsy PROPOSE 9 PROGRAMMES DPC EN PRESENTIEL | TARIF : 650€ PAR PROGRAMME | SEUL UN PROGRAMME POSSIBLE PAR INSCRIPTION

DPC N°17202424014

Prescrire un psychotrope en périnatalité

Anthony BEGUE

DPC N°17202425015

Prescription des psychotropes chez l'enfant et l'adolescent

Jean CHAMBRY

DPC N°17202425016

Les fonctions exécutives chez l'enfant

Antoine FRADIN

DPC N° 17202425017

Addiction au cannabis de l'adolescent de l'adulte jeune

Alain DERVAUX

DPC N°17202425018

Troubles du comportement dans les troubles du spectre autistique chez l'adolescent et l'adulte jeune avec trouble du développement intellectuel : démarche diagnostique et thérapeutique

Cora CRAVERO

DPC N°17202425019

Psychopharmacologie – Intérêt clinique du monitoring plasmatique des psychotropes et du génotypage des cytochromes P450

Marion PERIN-DUREAU

DPC N° 17202425020

L'arrêt du tabac chez les personnes souffrant de troubles mentaux : le programme MPOWER et la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

Joao Mauricio CASTALDELLI MAIA

DPC N° 17202425021

TDAH : spécificités diagnostiques et thérapeutiques de l'enfant à l'adulte

Marc-Antoine CROCQ

DPC N° 17202425022

Trouble Stress Post-Traumatique (TSPT) et psychothérapies EMDR, ICV, thérapies narratives

Pascal FAVRE

FORMALITÉS, RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS CI-APRÈS

FORMALITÉS, RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS

Secrétariat de la SIP - T. 04 37 91 52 21 - secretariatSIP2@gmail.com

RÉFÉRENCES SUR LE SITE ANDPC : ORGANISME ODPCPSY-AEFCP, N°1720

L'inscription ne comprend que la participation à un programme de DPC et se fait séparément d'une éventuelle inscription aux Journées de la Société de l'Information Psychiatrique

POUR VOUS INSCRIRE

1

REMP LISSEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS

(pour tout renseignement/information, n'hésitez pas à nous appeler)

2

VOUS EXERCEZ EN ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER > 2 SOLUTIONS

• VOTRE ÉTABLISSEMENT COTISE À L'ANFH

Pour le DPC des médecins (quel que soit le % de cotisation) : vous nous adressez le bulletin d'inscription en prenant bien soin de noter les coordonnées de votre établissement, pour que nous leur adressions directement une proposition de convention et, en parallèle, vous demandez à votre établissement de vous inscrire sur le site de l'ANFH (en indiquant le n° et le sigle de l'organisme et le n° du programme). Vos frais de déplacement pourront également être pris en charge par l'ANFH, selon les règles en vigueur.

• VOTRE ÉTABLISSEMENT NE COTISE PAS À L'ANFH

Soit vous nous adressez le bulletin d'inscription en prenant bien soin de noter les coordonnées de votre établissement, pour que nous leur adressions directement une proposition de convention. Soit vous nous adressez le bulletin d'inscription avec un chèque du montant de l'inscription et demandez à votre établissement le remboursement de vos frais d'inscription et de déplacement, comme à l'accoutumée et selon les règles en vigueur pour la FMC.

3

VOUS EXERCEZ EN LIBÉRAL

Vous vous inscrivez sur le site de l'ANDPC (www.mondpc.fr) et vous remplissez le formulaire ci-dessous. Vous n'avez pas à engager de frais d'inscription. Pour des renseignements plus précis sur les indemnités, consultez le site de l'ANDPC à la page <https://www.mondpc.fr/mondpc/forfaitsdpc/18>.



INFORMATIONS PERSONNELLES (écrire en lettres capitales - remplir un bulletin par personne - un seul bulletin par personne)

Mr Mme Nom Prénom

Profession

N° RPPS (disponible sur www.conseil-national.medecin.fr/annuaire)

Adresse

CP Ville

E-mail (obligatoire et lisible)

Personnel

Professionnel

N° du programme de DPC choisi : 17202024

Titre du programme DPC choisi

Etablissement

Adresse de l'établissement

CP Ville

E-mail formation continue Tél.

Les Personnes en situation de Handicap bénéficient de modalités d'accès aux programmes DPC adaptées. Les organisateurs des programmes DPC savent mettre en œuvre les conditions requises pour l'accueil dans de bonnes conditions des Personnes en Situation de Handicap (PSH). Veuillez nous faire savoir si vous êtes dans cette situation.

DOCUMENT À RETOURNER POUR INSCRIPTION AU DCP AVANT LE 20/09/24 • INSCRIPTION DÉFINITIVE DÈS L'ENCAISSEMENT DU PAIEMENT

avec le règlement le cas échéant (chèque à l'ordre de ODPCPsy-AEFCP) à :

SECRETARIAT SIP-ODPCPSY • PC Pôle Ouest • CH Vinatier • 95 bd Pinel • BP 30039 • 69678 Bron Cedex

En cas d'annulation par écrit avant le 20 septembre 2024, les frais d'inscription seront retournés ou remboursés. Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Prescrire un psychotrope en périnatalité



ANTHONY BÈGUE

Anthony BÈGUE est pédopsychiatre, Médecin Chef de service (Intersecteur 7) à l'EPS ERASME, Antony (92), avec une activité spécifique en psychiatrie périnatale. Il est notamment l'auteur, avec le Dr Valérie GAREZ et le Pr Gisèle APTER, de l'article "Les médicaments psychotropes en pré et postnatal : mise au point et actualités", paru dans la revue *L'Information Psychiatrique* en 2018. Anthony BÈGUE est membre du Conseil d'Administration de la Société de l'Information Psychiatrique.

Résumé

La fréquence des troubles psychiques survenant chez la femme enceinte et en postnatal est importante. Une des modalités de prise en charge est l'utilisation de traitements psychotropes dont la prescription durant cette période périnatale présente des spécificités.

Objectifs

- Savoir poser l'indication d'un traitement psychotrope en utilisant la balance bénéfices/risque
- Être en mesure d'adapter un traitement psychotrope en pré-conceptionnel
- Connaître les risques liés à la prescription de psychotropes (risque tératogène, fœtal, néonatal ainsi que les risques à distance sur le développement de l'enfant)
- Connaître les contre-indications absolues des psychotropes durant la grossesse et pendant l'allaitement

Prérequis

Pratique clinique en psychiatrie adulte et/ou en psychiatrie périnatale

Prescription de psychotropes chez l'enfant et l'adolescent



JEAN CHAMBRY

est pédopsychiatre, chef de pôle au sein du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, responsable du CIAPA (Centre Interhospitalier d'Accueil Permanent pour Adolescents). Il est président de la SFPEADA, secrétaire de la Société Française pour la Santé de l'Adolescent, Secrétaire de l'Association Européenne de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent et membre du Conseil d'Administration de la Société de l'Information Psychiatrique

Résumé

La prescription des psychotropes chez l'enfant et l'adolescent doit répondre aux caractéristiques propres à ces âges : Pharmacologie pédiatrique, physiologie de la puberté, recommandations professionnelles spécifiques, et cadre médico-légal du consentement aux soins chez le patient mineur.

Objectifs

Connaître les bases de la pharmacologie pédiatrique, les repères physiologiques de la puberté et ses conséquences sur la prescription, disposer d'une synthèse des travaux scientifiques (psychopharmacologie, balance bénéfices/risques, recommandations professionnelles), et maîtriser les principes de la recherche du consentement et de la formalisation de cette démarche

Prérequis

Pratique auprès d'enfants et d'adolescents

Les fonctions exécutives chez l'enfant



ANTOINE FRADIN

est psychologue clinicien spécialisé en neuropsychologie, exerçant actuellement en service de pédopsychiatrie à Angers (CESAME). Il a travaillé auparavant dans des services de pédiatrie (neuropédiatrie et service de rééducation fonctionnelle) dans lesquels il contribuait, entre autres, à l'élaboration des diagnostics de troubles spécifiques des apprentissages.

Résumé

Les troubles des fonctions exécutives chez l'enfant représentent un enjeu de santé publique car elles occasionnent en plus des difficultés d'apprentissages des difficultés comportementales ayant un impact considérable sur les liens intra-familiaux, l'intégration sociale, la qualité de vie et la santé mentale. L'essor récent de la neuropsychologie de l'enfant et l'avancée des connaissances sur les fonctions exécutives participent à une meilleure compréhension des problématiques psychologiques et s'intègrent naturellement à la pratique clinique de terrain (Roy A., Fournet N., Le Gall D., Roulin J-L., 2021). À ce titre il convient donc de connaître le cadre théorique dans lequel s'inscrit ce concept, d'identifier la sémiologie inhérente à leurs atteintes, savoir comment les évaluer et connaître les moyens mis en œuvre pour prendre en charge les patients présentant un tableau clinique dysexécutif.

Objectifs

- Savoir définir les fonctions exécutives chez l'enfant
- Savoir repérer un syndrome dysexécutif
- Connaître les indications d'un bilan neuropsychologique
- Avoir un aperçu des outils utilisés pour identifier un syndrome dysexécutif
- Connaître les moyens thérapeutiques à disposition

Prérequis

Pratique clinique en psychiatrie de l'enfant

Addiction au cannabis de l'adolescent et l'adulte jeune



ALAIN DERVAUX

est professeur de psychiatrie à l'Université Paris Saclay. Il est chercheur associé au Centre de Psychiatrie et Neurosciences (CPN), Unité INSERM U-894,

Laboratoire de Physiopathologie des Maladies Psychiatriques (Pr. MO Krebs), GDR en Psychiatrie 3557, à l'Université Paris Descartes, Hôpital Sainte-Anne, Paris. Il est rédacteur en chef adjoint du *Courier des Addictions*, Associate Editor de *Frontiers in Psychiatry*, membre du comité de rédaction de *Perspectives Psychiatriques* et du Site Internet du Congrès Français de Psychiatrie.

Résumé

La santé des jeunes fait partie des priorités de la stratégie nationale de santé et du plan prioritaire de prévention lancé par le gouvernement en mars 2018. Comme la santé physique, la santé mentale est un capital dont il faut prendre soin, notamment à l'adolescence.

L'adolescence est la période d'accélération du développement de l'enfant et la période de consolidation des acquisitions et finalisation des habilités (physiques, psychologiques, langagière, d'apprentissage, d'estime de soi et de relations aux autres), favorables à son autonomie et à sa socialisation et à son futur dans la société.

Cette phase d'autonomisation et de transition vers l'âge adulte peut être gravement entravée par des problématiques d'addiction.

De plus, il existe une association forte entre l'existence de problématiques liées à la santé mentale et l'usage et l'abus de substances. La littérature internationale décrit qu'un jeune sur quatre souffre d'au moins un trouble psychiatrique à un moment de son adolescence. Il est bien établi que ces troubles sont aggravés par les consommations de substances et qu'en retour les consommations aggravent la souffrance psychique et parfois réalisent une porte d'entrée vers des pathologies psychiatriques chroniques comme la schizophrénie. On sait également que le risque suicidaire est renforcé par la consommation de toxiques.

Le repérage et la prise en charge précoce des jeunes présentant une addiction ou un usage nocif de substances constitue donc un véritable enjeu individuel et de santé publique.

Objectifs

- Connaître les grands enjeux autour du repérage précoce de l'addiction au cannabis et des risques d'aggravation des troubles psychiques ou pathologies psychiatriques l'adolescent et de l'adulte jeune
- Connaître les outils d'évaluation et les programmes existants sur le repérage et les interventions précoces
- Savoir mettre en œuvre rapidement les interventions adaptées pour éviter une aggravation des symptômes et/ou une chronicisation des troubles

Prérequis

Pratique clinique auprès d'adolescents et/ou de jeunes adultes

Troubles du comportement dans les troubles du spectre de l'autisme avec trouble du développement intellectuel chez l'adolescent et l'adulte jeune



CORA CRAVERO

est psychiatre, praticien hospitalier à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière dans le Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Pr David

COHEN. Elle est responsable de l'UMI (Unité Mobile Sanitaire Interdépartementale 75-92) dédiée aux situations complexes en autisme et troubles du neurodéveloppement (Fondation de l'Élan Retrouvé, Paris). Elle a été co-responsable de l'USIDATU (Unité Sanitaire Interdépartementale d'Accueil Temporaire) dédiée aux situations complexes de personnes avec autisme en situation de décompensation cognitive et comportementale.

Résumé

Les troubles du comportement font partie de la description clinique des troubles du spectre autistique (TSA) avec trouble du développement intellectuel (TDI). Ils représentent un facteur d'exclusion des prises en charge et de rupture des parcours de soins, et participent à l'apparition de « situations complexes ». Les psychiatres sont amenés à les prendre en charge en consultation ambulatoire, en hospitalisation, et en institution médico-sociale.

L'abord de ces troubles doit être multidisciplinaire et intégratif, sous-tendu par une connaissance des spécificités développementales des sujets avec TSA et TDI, dans une démarche clinique globale, rationnelle et éthique.

Objectifs

En faisant référence aux données les plus récentes de la littérature internationale et en lien avec les recommandations de bonne pratique professionnelle :

- Connaître les différents troubles du comportement dans le cadre des TSA/TDI
- Comprendre les principes de l'évaluation fonctionnelle développementale selon les âges (enfants, adolescents, adultes)
- Savoir mener une démarche diagnostique selon l'axe médical (en recherchant étiologies et comorbidités) et un axe psycho-éducatif
- Savoir proposer des interventions thérapeutiques multidisciplinaires et intégratives, non médicamenteuses (développementales et comportementales) et médicamenteuses
- Savoir poser l'indication d'un traitement psychotrope en fonction de la balance bénéfices/risques et de l'observance du patient. Prévenir l'iatrogénie liée aux traitements
- Engager une démarche de réflexion éthique et de gestion de la violence et des troubles sévères du comportement grâce à des outils alternatifs à l'isolement et à la contention

Prérequis

Pratique clinique auprès d'adolescents ou de jeunes adultes présentant un TSA

Psychopharmacologie: Intérêt clinique du monitoring plasmatique et du génotypage des cytochromes P450



MARION PERIN-DUREAU

est psychiatre, praticien hospitalier, responsable d'unité d'entrée et cheffe du service d'hospitalisation complète Pôle 69G38 au Centre Hospitalier Le

Vinatier (69). Elle a soutenu sa thèse en 2013 sur les «Facteurs de variabilités interindividuelles dans la réponse aux psychotropes : Apport de la surveillance de la concentration plasmatique des psychotropes et des recherches de polymorphismes des gènes impliqués dans le métabolisme des médicaments ». Elle est membre du COMEDIMS de son établissement.

Résumé

La prescription d'un psychotrope au long cours demande une observance rigoureuse mais impose qu'elle soit rationnelle et personnalisée. Il est donc nécessaire de repérer les facteurs de variabilité interindividuelle, en tenant compte du patient et sa maladie, des facteurs environnementaux mais aussi du patrimoine génétique de l'individu. En effet, une partie de la variabilité de la réponse aux médicaments peut s'expliquer par des polymorphismes génétiques situés sur des gènes codant pour des protéines du métabolisme. Ils sont associés à des gains ou des pertes de fonction. La psychopharmacologie et la pharmacogénétique sont des outils d'aide à la prescription afin de repérer des situations à risque d'augmentation des effets indésirables ou de manque d'efficacité.

Prérequis

Pratique clinique régulière avec prescription de psychotropes

L'arrêt du tabac chez les personnes souffrant de troubles mentaux. Les mesures du programme MPOWER de l'OMS : la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac



JOAO CASTALDELLI-MAIA

est professeur associé de psychiatrie au Centre Universitaire FMABC (Brésil). Il est membre du Comité

Permanent de l'Éducation de l'Association Mondiale de Psychiatrie (WPA) et investigateur principal du AWARE France Project, Groupe Hospitalier du Havre, France. Il est également Adjunct Assistant Professor, Department of Epidemiology, Columbia University, New York, NY, USA et Visiting Professor, Department of Psychiatry, School of Medical Sciences, National University of Asunción, Paraguay.

Résumé

Chaque année en France, 75 000 décès sont attribuables au tabac. Il demeure en particulier un problème de santé préoccupant parmi les individus souffrant de troubles mentaux graves (TMG), avec une prévalence de 53 % par rapport à 18 % dans la population générale. Les personnes atteintes de TMG qui fument ont une espérance de vie réduite en moyenne de 25 ans par rapport à celles souffrant de troubles mentaux légers. L'intégration du sevrage tabagique au traitement psychiatrique revêt une importance cruciale pour les personnes atteintes de TMG. L'utilisation de médicaments, tels que les substituts nicotiques, peut s'avérer bénéfique pour aider les patients à arrêter de fumer. La dimension psychologique joue également un rôle essentiel dans le traitement de la dépendance au tabac, notamment grâce à des approches telles que l'entretien motivationnel, la gestion des renforcements et la prévention des rechutes. Notre programme de DPC s'inscrit clairement dans le cadre clinique de l'addiction au tabac au sein de la population spécifique des personnes souffrant de troubles mentaux graves. Des cas pratiques adaptés au contexte d'exercice des bénéficiaires seront proposés pour favoriser l'appropriation des démarches d'arrêt du tabac ainsi que l'accompagnement et leur mise en œuvre dans la pratique quotidienne du professionnel.

Objectifs

- Connaître la Prévalence du tabagisme chez les personnes atteintes de troubles de santé mentale et les mécanismes biologiques et psychologiques sous-jacents au lien entre la santé mentale et le tabagisme
- Connaître les Spécificités des soins relatifs aux personnes souffrant de pathologies mentales qui sont particulièrement exposés au risque addictif, les spécificités de la clinique, les effets et les complications somatiques et psychiques (chroniques et aiguës), les comorbidités les plus fréquentes
- Savoir entreprendre un traitement pharmacologique approuvé pour l'arrêt du tabac (thérapie de substitution de la nicotine, bupropion, varénicline)

Prérequis

Exercice en psychiatrie générale

TDAH : spécificités diagnostiques et thérapeutiques de l'enfant à l'adulte



MARC-ANTOINE CROCQ

est psychiatre, praticien hospitalier au Centre Hospitalier de Rouffach, à la Maison des Adolescents du Haut-Rhin et au centre d'accueil médico-psychologique de l'Université de Haute-Alsace. Il a traduit de nombreux ouvrages et coordonné la traduction française du DSM-5. Il est également membre du comité de rédaction de la revue l'Encéphale.

Prérequis

Pratique clinique en psychiatrie de l'adulte ou en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Résumé

Les difficultés du repérage, du diagnostic et de l'accompagnement des enfants après 6 ans et des adolescents persistent pour les troubles du neurodéveloppement, en particulier pour le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Le repérage et le diagnostic des enfants présentant des TND, notamment des enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) et/ou trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), constituent une priorité de santé publique. Si les TSA touchent 1% de la population générale, c'est 3 à 5% des enfants qui sont touchés par le TDAH en France (Note de cadrage de la Haute Autorité de santé « diagnostic et prise en charge des enfants TDAH », 10 novembre 2021). Des actions fortes sont nécessaires en termes d'information, de sensibilisation et de formation continue des professionnels, fondées sur les données actualisées de la science et sur le cadrage de la Haute autorité de santé relative au diagnostic et à la prise en charge des enfants avec TDAH. Notre programme présentera les éléments théoriques nécessaires à une bonne connaissance du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) : épidémiologie, sémiologie spécifique, particularités thérapeutiques médicamenteuses et non-médicamenteuses. Cette séance utilisera également des cas cliniques sur lesquels les apprenants auront à travailler sur la clinique du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez l'enfant et chez l'adulte. La pratique des bénéficiaires sera améliorée grâce à la présentation d'une vignette clinique avant et après la séance présentielle, assortie de questions auxquelles les bénéficiaires devront répondre pour objectiver les compétences développées sur le plan diagnostique et thérapeutique.

Objectifs

- Connaître les caractéristiques cliniques des enfants et des adultes avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), en référence aux recommandations de bonne pratique professionnelle et aux données les plus récentes de la littérature internationale
- Savoir poser le diagnostic du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez l'enfant et chez l'adulte
- Savoir organiser le parcours des enfants avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et les dispositifs impliqués dans ce parcours
- Prescrire les traitements médicamenteux du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez l'enfant et chez l'adulte
- Connaître les changements de procédure dans la prescription, en particulier la prescription initiale du Méthylphénidate (dans le TDAH) s'est élargie à l'exercice libéral (ANSM) en septembre 2021

Troubles Stress Post-Traumatique et psychothérapies EMDR, ICV, thérapies narratives



PASCAL FAVRÉ

est psychiatre, pédopsychiatre, chef de Pôle à l'EPS Ville-Evrard, Neuilly sur Marne (93) et praticien EMDR (validation Europe). Il est trésorier de la Société de l'Information Psychiatrique.

Résumé

Le traitement recommandé pour les troubles mentaux associés dans une majorité des cas des traitements médicamenteux et des traitements non médicamenteux. Les indications respectives des traitements non médicamenteux doivent être évaluées au cas par cas, et les praticiens en maîtriser la mise en œuvre. La prévalence vie-entière du trouble stress post traumatique (TSPT) est évaluée selon les études entre 5 et 9% en Amérique du Nord et le sex-ratio est deux fois plus élevé pour les personnes de sexe féminin. En Europe, 2,9 % des femmes et 0,9 % des hommes seraient concernés. En termes d'attendus pédagogiques notre action est de format présentiel, mixte, et de typologie FC, EPP. Elle inclue des cas cliniques. Des vignettes cliniques avec des questions portant sur les pratiques professionnelles au démarrage du programme permettent de définir et préciser les attentes et les besoins (sur la base d'indicateurs nationaux de bonnes pratiques). Le contenu pédagogique est adapté au niveau de connaissance et aux besoins de chacun des participants. La place du médecin généraliste et du psychiatre dans les soins de première ligne est primordiale pour repérer au plus tôt ces pathologies post-traumatiques. La précocité du diagnostic et la pertinence de l'orientation vers les stratégies thérapeutiques recommandées conditionnent le pronostic à moyen et long terme.

Objectifs

- Dépister et diagnostiquer un état de stress aigu et un trouble stress post traumatique (TSPT) dans la pratique quotidienne
- Évaluer les comorbidités psychiatriques d'un trouble de stress post traumatique (TSPT) : les troubles dépressifs, l'anxiété généralisée, le trouble panique, la phobie simple, la phobie sociale, l'agoraphobie, les troubles somatoformes, les conduites addictives, les troubles dissociatifs post traumatiques
- Prendre en charge ces patients grâce à l'utilisation d'outils spécifiques favorisant la prévention des pathologies post traumatiques et la prévention des complications psychiatriques
- Connaître les outils thérapeutiques validés par l'Evidence Based Medicine (EBM), l'OMS et les recommandations de bonne pratique dans les états de stress aigus et post traumatiques : Thérapies Cognitives et Comportementales (TCC), EMDR (Eye Movement desensitization and reprocessing), Pharmacothérapie
- Connaître les indications et contre-indications des Thérapies Cognitives et Comportementales (TCC) et de l'EMDR (Eye Movement desensitization and reprocessing).
- Connaître les modalités de mise en œuvre pratique des deux techniques thérapeutiques non médicamenteuses pour le traitement d'un trouble stress post traumatique (TSPT) au regard des indications et de la situation clinique
- Savoir évaluer leur efficacité et leur tolérance

Prérequis

Implication dans la prise en charge des personnes souffrant d'un état de stress post-traumatique.